



Etude de faisabilité

Projet de Centre Régional de Ressources sur l'Eau et les Milieux aquatiques

Rapport intermédiaire

Janvier 2009

Agence Haute – Corse Développement
Résidence du Fango – 20200 BASTIA (France) – Tél : 33 (0)4 95 34 00 55 – Fax : 33 (0)4 95 34 16 69
e-mail Développement Territorial hcd-devlocal@wanadoo.fr

Sommaire

I / Présentation générale de l'étude

- 1 - Nature du projet page 3
- 2 – Quelques données de cadrage page 3
- 3 - Méthodologie page 6

II / Objectifs et contenu du projet : Centre Régional de Ressources sur l'Eau et les Milieux Aquatiques (CRREMA)

page 8

- 1 - Analyse du contexte et enjeux page 8
 - 1-1- Le paysage régional
 - 1-2- « A Rinascita » : un acteur de l'éducation à l'environnement
- 2 - Les missions préconisées du CRREMA page 12
- 3 - Les activités du CRREMA page 13
 - 3-1- Un centre ressource pour l'éducation à l'environnement
 - 3-2- Un centre d'exposition et de découverte
 - 3-3- Un centre d'animation et de formation
 - 3-4- Communication et conception d'outils pédagogiques

III / Stratégie d'aménagement du CRREMA sur le site de Corté

page 20

- 1 – La structuration du parcours de découverte page 20
 - 1-1- Proposition de déclinaison de procédés graphiques
 - 1-2- Propositions de déclinaison des séquences de visite
- 2 - Les espaces et équipements à prévoir page 24
 - 2-1- Les espaces de visite
 - 2-2- Les espaces d'animation et de formation
 - 2-3- L'espace Accueil, billetterie, boutique
 - 2-4- Les équipements de confort
 - 2-5- Les espaces complémentaires liés au fonctionnement du site
 - 2-6- Le stationnement et l'arrivée sur le site
- 3 - Les normes et éléments à prendre en compte page 26
 - 3-1- La question du changement d'affectation des locaux de la Caserne Padoue
 - 3-2- La question de l'accueil des personnes handicapées sur le site de Corté

Conclusion du rapport intermédiaire : les travaux à venir

page 27

Annexes

page 28

I - Présentation générale de l'étude

1 - Nature du projet

Présente sur Terre depuis sa formation, indispensable à l'éclosion de la vie et à son maintien au sein des écosystèmes aquatiques et sur les continents, nécessaire à nombre d'activités et de réalisations humaines, l'eau est une substance essentielle à la survie et au développement de l'humanité.

Cette ressource universelle est un formidable réservoir pédagogique permettant d'aborder des thèmes majeurs environnementaux à travers ses cycles, son utilisation, sa distribution, etc.

C'est dans ce contexte d'éducation à l'environnement que l'Association A Rinascita, qui a été labellisée Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement (CPIE) pour le Territoire Corte – Centre Corse, a la volonté de porter un projet original de Centre Régional de Ressources sur l'Eau et les Milieux Aquatiques (ci-après dénommé CRREMA), à l'échelle du bassin Corse, d'où une vocation régionale doublée d'une ouverture Méditerranéenne.

2 - Quelques données de cadrage

Ce projet s'inscrit dans la lignée de la Directive Cadre Européenne qui a été adoptée par le Parlement Européen le 23 octobre 2000.

Ce texte établit un cadre juridique et réglementaire pour une politique communautaire dans le domaine de l'eau. Son objectif est clair : organiser la gestion des eaux intérieures de surface, souterraines, de transition et côtières afin de prévenir et de réduire leur pollution, promouvoir leur utilisation durable, protéger leur environnement, améliorer l'état des écosystèmes aquatiques et atténuer les effets des inondations et des sécheresses.

Par ailleurs, il s'agit de bien définir la dénomination employée pour cette étude et de bien positionner et qualifier le projet au regard de ce qui existe déjà ou est en cours de création en la matière, tant au niveau régional que national.

Les recherches documentaires réalisées ont permis de répertorier quelques exemples intéressants sur le territoire national qui sont révélateurs du fait que toutes ces structures ont bien entendu en commun l'utilisation de la thématique de l'eau, mais que toutes ne se ressemblent pas et ont des missions diverses.

En effet, pour des projets de ce type, plusieurs dénominations existent : « Maison de l'eau » au sein de CPIE ou non, « Musée de l'eau », « Centre Ressource », autant d'appellations qui brouillent le message auprès du public et des institutionnels.

Ainsi, certains sites ou établissements ont plus une vocation touristique, d'autres une vocation muséale, ou bien une vocation scientifique, de recherche universitaire, ou encore une vocation plus tournée vers l'éducation environnementale, tandis que certains allient plusieurs missions de manière complémentaire.

La différence entre les structures se situe donc essentiellement au niveau de la vocation, des publics ciblés et de la portée des actions qu'elles mettent en oeuvre : touristiques, pédagogiques et / ou scientifiques, soit sur un plan strictement local, soit sur un plan plus large, départemental, régional ou national.

Aussi, avons-nous tenté en préambule de définir de manière plus claire ce que l'on appelle un Musée, une Maison et un Centre Ressource.

Tout d'abord, un Musée est d'autant plus facile à définir qu'il s'agit d'une labellisation nationale qui fait l'objet de cahier des charges précis.

« Un musée est une institution permanente, sans but lucratif, au service de la société et de son développement, ouverte au public et qui fait des recherches concernant les témoins matériels de l'homme et de son environnement, acquiert ceux-là, les conserve, les communique et notamment les expose à des fins d'études, d'éducation et de délectation » (Définition officielle du Conseil International des musées).

Aujourd'hui, les musées tendent à s'adjoindre de plus en plus de salles de conférences, bibliothèques et autres services destinés à mettre en valeur les œuvres et apporter le maximum d'informations aux visiteurs.

Il n'existe pas de définition précise d'une Maison thématique mais ces structures se sont développées il y a environ une quinzaine d'années avec l'arrivée en France des parcs de loisirs thématiques. Un mouvement de thématisation de l'espace et de l'identité a vu le jour sur de nombreux territoires : la création de Maisons et de Routes thématiques est devenu un enjeu d'aménagement et de développement local.

De manière générale, une Maison thématique a une vocation touristique certaine et est un outil de marketing territorial avant tout.

De nombreux organismes revêtent la dénomination de Centre Ressource.

Nous avons trouvé, pour les plus significatifs, à titre d'exemple, un Centre de Ressources Vie Associative (CRVA), un Centre de Ressources du Centre National des Arts Plastiques (CNAP), un Centre d'information et de ressources pour les musiques actuelles (IRMA), un Centre de ressources des technologies de l'information et de la communication de Montluçon (CERTIC), un Centre de ressources pour le développement économique en Haute-Saône (Action 70), ...

Le dénominateur commun de ces centres est, outre l'accès in situ ouvert à tous, sous diverses formules, la capitalisation de la ressource thématique concernée, la mise en synergie et en réseau des différents partenaires, l'échange de savoirs – faire et des pratiques, la mutualisation des acteurs et enfin, la mise à disposition et la diffusion de fonds documentaires.

L'utilisation de l'Internet comme vecteur de promotion et de diffusion est aussi un des points communs relevés.

La proximité, la souplesse d'utilisation et la réactivité sont également des grands principes.

Au regard de l'impact que désire avoir A Rinascita concernant ce projet et de tous ces éléments récoltés, l'idée force de créer un Centre-ressource sur l'eau et les milieux aquatiques, plutôt qu'une maison thématique, est confortée.

De plus, la volonté de donner à cette structure un impact régional est totalement justifiée car ce que l'on nomme un Centre-ressource ne peut exister que s'il est inséré dans une vision territoriale, globale et fédérative.

Nous avons joint en annexe 1, afin d'étayer cette partie introductive, un inventaire non exhaustif des initiatives les plus intéressantes et des structures existantes les plus significatives qui ont été identifiées et qui ont permis de mieux positionner le projet.

3 - Méthodologie

A Rinascita, membre du Réseau « Ecole et Nature », est forte de trente années d'expérience en matière d'actions dans les domaines de l'éducation à l'environnement et du développement local.

C'est donc à partir de cet acteur et à sa demande qu'il est proposé de réaliser une étude de faisabilité du CRREMA, étude dont l'objectif et l'intérêt sont de définir, de manière plus approfondie et concrète, le contenu du projet, en fixant les missions de l'outil et les moyens de les atteindre.

Approche partenariale commune :

- Constitution d'un **Comité de pilotage** animé par l'agence HCD composé de :
 - A Rinascita CPIE Corté - Centre Corse
 - Commune de CORTE
 - Office de l'Environnement de la Corse
 - Collectivité Territoriale de Corse (Comité de Bassin)
 - Département de la Haute-Corse
 - Département de la Corse du Sud
 - Agence de l'Eau RMC
 - DIREN
 - Maison Régionale de l'Eau de Barjols
 - EDF
 - ONEMA

Chargé de légitimer le processus, il valide le cahier des charges et les différentes étapes de l'étude de faisabilité, notamment en étant appelé à faire des choix parmi les diverses propositions techniques qui pourront être faites.

- Constitution d'un **Conseil Scientifique** : il assure l'orientation scientifique et technique. Ses membres sont issus du monde scientifique de l'eau et/ou sont aussi des spécialistes en matière d'environnement.

Missions de l'agence HCD :

- Réalisation, animation et suivi de l'étude de faisabilité pour la création du Centre Régional de Ressources sur l'Eau et les Milieux Aquatiques
- Suivi du Comité de Pilotage et du Comité Scientifique et coordination entre les différents partenaires associés au projet

Approche de recherche :

Afin de mener une étude la plus pertinente possible, des recherches documentaires et des rapprochements avec d'autres créations de « Maison de l'Eau » ont été réalisés et ont permis ainsi d'alimenter et d'enrichir la réflexion et les propositions.

Visites:

Dans le cadre de l'étude de faisabilité du CRREMA de Corté, des visites de « Maison de l'Eau » ont été réalisées ; elles ont permis d'étayer la réflexion et d'approfondir la connaissance de ce type de structure. La qualité et la pertinence des propos et témoignages recueillis auprès des trois établissements qui nous ont reçus nous permettent aujourd'hui de poursuivre la réflexion engagée de façon plus construite.

II – Objectifs et contenu du projet : Centre Régional de Ressources sur l'Eau et les Milieux Aquatiques (CRREMA)

1 – Analyse du contexte et enjeux

1-1 Le paysage régional

Au regard des acteurs en présence, il apparaît que la thématique de l'eau est utilisée par de nombreux organismes ou institutions, soit comme mission principale, soit comme support annexe ou complémentaire de travail.

Ainsi, il apparaît sans conteste que ce thème universel et totalement inscrit dans l'actualité environnementale de ce début de XXIème siècle est souvent utilisé par de nombreux acteurs, notamment en matière d'éducation à l'environnement pour un développement durable en Corse.

L'Etat et la Collectivité Territoriale de Corse, à travers la DIREN et l'Office de l'Environnement, soutiennent déjà techniquement et/ou financièrement le Parc Naturel Régional de la Corse ainsi que de nombreuses associations spécialisées telles, bien sûr, « A Rinascita » sur laquelle nous reviendrons, mais aussi « Les ateliers Verts et Bleus », « U Marinu » ou le CPIE d'Ajaccio (APIEU), qui traitent de l'Eau et de ses déclinaisons.

Leurs domaines d'activité sont divers : participation à des manifestations telles la Fête de la Science, la Fête du Nautisme, Festiventu, organisation d'évènement en partenariat avec l'Université de Corse et/ou de campagnes d'information, formation et éducation à l'environnement en milieu scolaire et extra scolaire, utilisation d'outils pédagogiques, ...

Les publics cibles sont essentiellement les jeunes générations, avec une prédilection pour les écoliers, ainsi que les touristes en période estivale, mais de nombreuses actions tendent aussi à toucher un public plus large, voire plus spécialisé ou de décideurs locaux.

Citons par exemple le PNRC qui mène des actions de préservation et de sauvegarde des milieux naturels, du patrimoine et de la culture mais qui a aussi une mission, par le biais de son service Animation, d'éducation à l'environnement.

Ainsi, des malles pédagogiques ont été créées dans le cadre du programme Life Nature afin de faciliter la connaissance des espèces, leur mode de vie, leur biotope et les dangers qui les menacent, à partir d'outils à caractères ludiques et éducatifs. Des malles sur « A truita viva » ou « la Rivière m'a dit » sont proposées par un animateur aux enseignants et offrent la possibilité tout au long de l'année scolaire de réaliser un travail de découverte du milieu, complément nécessaire aux connaissances acquises en classe et dans les livres.

Des rallyes - nature tels « Vallée de la Restonica » ou « Girandola di san Ghjuvà » permettent également de fournir, par la découverte d'un milieu aquatique, un apport scientifique sur le cycle de l'eau, les amphibiens, etc... aux élèves des classes primaires essentiellement.

Notons aussi les actions du Département de la Haute-Corse, propriétaire de l'étang du Chiurlinu, classé Réserve Naturelle, qui a également un pôle animation et qui dispose de plaquettes pédagogiques et d'information, d'un stand d'exposition et d'un matériel performant d'observation : les animateurs reçoivent les scolaires sur les sentiers qui longent l'étang ou interviennent lors de manifestations ponctuelles dans les établissements scolaires ou les centres de vacances présents sur le territoire de la Haute – Corse.

Un projet global sur l'île aux Pêcheurs est également en train de voir le jour avec la création d'un écomusée qui accueillerait un laboratoire pour le suivi de la lagune (suivi scientifique en collaboration avec des étudiants de l'Université de Corse), un aquarium, une scénographie vivante avec des panneaux d'interprétation et des tables d'orientation, une salle de projection, des bornes interactives, une exposition permanente tournante, ...

Nombreux sont donc ceux qui utilisent le thème de l'Eau, ponctuellement ou comme mission principale, pour asseoir un discours généraliste ou comme support parmi tant d'autres, pour mener une politique de préservation ou de sauvegarde environnementale plus globale.

Le Conservatoire du Littoral, le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM), l'Office National des Eaux et des Milieux Aquatiques (ONEMA), l'Office d'Équipement Hydraulique sont autant d'organismes qui, de part leurs activités existantes en lien avec le domaine de l'Eau, sont prêts à développer une synergie avec un nouvel acteur qui aurait un rôle fédérateur.

Concernant l'Université de Corse, il est important également de noter l'existence de diplômes (allant du DUT au Master) et d'un cursus scientifique spécialisé formant de futurs cadres et agents de maîtrise à la gestion de l'Eau, portant sur l'acquisition de connaissances générales (réglementation, procédures administratives, ...) mais aussi sur le traitement des eaux, l'épuration des eaux usées, les usages de l'eau en agriculture, ... tout ceci concourant à un « réservoir » potentiel de conseillers et techniciens compétents et d'hydrobiologistes universitaires effectuant un travail de terrain.

La « niche » sur la thématique qui nous intéresse n'est donc pas vide mais manque en revanche d'une lisibilité certaine.

Sur le territoire régional, il n'y a pas en effet, une véritable « vitrine » phare, un pôle fort qui rallierait des initiatives qui sont déjà existantes mais diluées dans le paysage régional, et qui développerait un message fort, visuellement, pour un public un peu plus hétéroclite pas uniquement scolaire.

Aucun organisme en Corse n'en a réellement fait son cheval de bataille tel que l'envisage le CRREMA.

Ainsi, le CRREMA se devrait d'être avant tout le premier relais de terrain aux représentants de l'Etat et de la Collectivité Territoriale de Corse qui œuvrent à la sauvegarde, la préservation et à la connaissance et la découverte de l'eau et de ses milieux mais aussi, le maillon essentiel menant des actions et prônant des solutions en agissant au niveau du comportement des usagers et des décideurs locaux.

A ce titre, son positionnement tel qu'il est défini est justifié.

Pourtant, pour que le CRREMA se démarque davantage par rapport aux activités de ses partenaires potentiels, une ouverture sur le bassin méditerranéen semble opportune afin de mieux asseoir, non seulement sa mission régionale, mais aussi lui donner une envergure plus large et plus dynamique.

Il convient effectivement, compte tenu des enjeux de plus en plus importants liés à la ressource en eau (réchauffement climatique, pollution industrielle, pénurie en eau agricole, ...), que le CRREMA dépasse les problématiques « corso - corses » pour aller vers une problématique élargie aux autres îles voisines et aux pays du pourtour méditerranéen.

Depuis une dizaine d'années, les Ateliers de Fréjus en 1997 « Gestion des demandes en eau », de Fiuggi en 2002 « Avancée de la gestion de la demande en eau en Méditerranée » et enfin de Saragosse en 2007 « Gestion de la demande en eau, progrès et politiques », organisés sous l'égide de la Commission Méditerranéenne de Développement Durable (CMDD), ont montré la nécessité de réorienter les politiques vers la gestion de la demande en eau et permis de documenter une série d'études de cas et de débattre des outils de mise en œuvre politique.

Le CRREMA, au regard de son ambition, pourrait jouer un rôle majeur au niveau de la réflexion menée pour l'élaboration et la mise en œuvre de plans d'efficience mais aussi, pour la réalisation d'analyses régionales et de communications visant à documenter des exemples concrets de bonnes pratiques et d'initiatives originales.

Dans ce sens, d'ailleurs, l'Université de Corse a organisé, en octobre 2007, la 3^{ème} session de formation de la Faculté Mondiale de l'Eau, qui constituée par un réseau international de chercheurs spécialistes des questions de l'eau, avait pour ambition de fédérer le monde des universités autour d'une vision de l'eau comme « bien commun ».

Les voies qui peuvent s'ouvrir au CRREMA sont donc nombreuses, tant au niveau local et régional, que national et international ; le point essentiel étant de bien définir, dès sa création, ses performances, son champ et ses modalités d'intervention ainsi que ses ambitions.

Les fiches descriptives de cette partie, jointes en annexe 2, permettent de donner une photographie claire du paysage institutionnel, professionnel ou associatif qui œuvre dans le domaine qui nous intéresse au niveau régional, afin de mieux connaître les rôles et activités de chacun. Cette partie jette également les bases des futurs partenariats qui pourraient être menés par le Centre Ressource Régional.

1-2 « A Rinascita » : un acteur de l'éducation à l'environnement

Depuis 1975, A Rinascita, association loi 1901, n'a de cesse de mener des projets et de développer des activités diverses telles une radio locale, un PAM, un centre social d'accueil sans hébergement, un PAIO, ... , et beaucoup d'autres initiatives dont celle qui nous intéresse plus particulièrement : le Pôle d'Education à l'Environnement.

Labellisée CPIE depuis 2007, cette association, forte de membres actifs impliqués et d'une direction dynamique, s'est dotée au fur et à mesure des années d'une équipe pluridisciplinaire dont le maillon essentiel est la sauvegarde et la préservation de notre patrimoine, pris dans un sens large.

Sensibiliser, informer et éduquer les jeunes comme les adultes par le biais d'interventions, de formations et d'animations font partie des ses axes principaux de travail.

Point important de la vie associative cortenaise, ses actions ont atteint aujourd'hui une envergure régionale, avec la participation de nombreux partenaires adhérant à une démarche reconnue.

De nombreux modules d'intervention pédagogiques, dont beaucoup portent déjà sur la thématique de l'eau, ont été mis en place et concernent plus de 500 écoliers, ce qui à l'échelle du département de la Haute-Corse, est loin d'être négligeable.

Acteur de terrain avec l'élaboration d'ateliers ludiques sur site, A Rinascita possède des compétences indéniables en matière d'outils didactiques dans le domaine de la ressource Eau et la création d'un projet tel que le CRREMA s'inscrit dans le droit fil de ses activités existantes.

Pour conclure, il apparaît sans conteste que A Rinascita joue déjà un rôle de premier plan au niveau local et régional et il semble tout à fait opportun que le CRREMA émane et s'appuie sur l'ensemble de ses activités déjà existantes, pour les développer et en mener d'autres avec des partenaires déjà bien positionnés aussi.

Idée – force : Le CRREMA, au cœur de la Corse, mais aussi au centre des deux rives du bassin méditerranéen, tête de réseau d'un ensemble de partenaires locaux, régionaux et internationaux.

2 – Les missions préconisées du CRREMA

Les missions préconisées du CRREMA portent donc sur :

- L'éducation à l'environnement, dans le droit fil de ce que fait déjà A Rinascita en tant que CPIE, en poursuivant le développement d'actions significatives dans les domaines de l'éducation à l'environnement et du développement local en milieu rural de montagne. L'objectif principal étant de sensibiliser, informer et éduquer les jeunes comme les adultes à leur environnement proche afin que chacun puisse s'engager dans une démarche éco-citoyenne garante du patrimoine naturel et culturel de la Corse.
- L'initiation à la découverte de l'eau, dans le but de favoriser la prise de conscience individuelle et collective sur son importance en tant que ressource fragile et vitale, sans oublier la préservation de sa qualité.
- La connaissance de l'eau et des écosystèmes aquatiques de Corse et du Bassin Méditerranéen. Une meilleure vulgarisation auprès du grand public des connaissances scientifiques et techniques des milieux aquatiques corses et méditerranéens, passe par la nécessité d'une communication appropriée sur ce thème dans un but d'information et de sensibilisation.
- La préservation et la valorisation du patrimoine aquatique, en faisant connaître les milieux fragiles, les espèces endémiques et menacées, les sites remarquables, et en menant des actions de mise en valeur du « petit patrimoine bâti » lié aux différents usages de l'eau.
- L'assistance technique et pédagogique auprès des acteurs locaux (collectivités locales, associations, établissements scolaires, etc.)

Ainsi, le CRREMA serait à la fois :

- un lieu pédagogique,
- un lieu d'accueil du public,
- un lieu d'exposition et de découverte,
- un lieu de formation et d'assistance technique.

3 – Les activités du CRREMA

Déjà prépondérante dans les actions actuelles du pôle Environnement du CPIE « A Rinascita », l'éducation à l'environnement sera le cœur de l'activité du CRREMA.

3-1 – Un centre de ressources pour l'éducation à l'environnement

Le CRREMA mettra au service de l'éducation à l'environnement l'ensemble des connaissances sur l'eau et les milieux aquatiques de Corse, pour la réalisation de projets didactiques et pédagogiques.

A son initiative et en partenariat avec les collectivités locales, les institutions compétentes en matière d'eau et d'environnement, les établissements scolaires, etc. , il proposera diverses formules pédagogiques afin de répondre au mieux aux besoins de trois types de publics : scolaires, grand public et collectivités.

L'objectif poursuivi par ces programmes étant à la fois d'**initier** enfants et adultes à la complexité de la gestion de l'eau et de les **sensibiliser** à la fragilité et à la préservation des milieux aquatiques.

➤ **Des programmes d'éducation à l'eau et aux écosystèmes aquatiques d'eau douce**

• **Finalité**

A destination des établissements scolaires de l'île, ces programmes visent d'une manière générale à aider l'élève à comprendre son environnement, les atouts et vulnérabilités de son territoire pour en devenir un citoyen à part entière, acteur et responsable.

Ils doivent lui permettre d'étudier et de comprendre les problématiques et les enjeux liés à l'eau, en insistant plus particulièrement sur les spécificités faunistiques et floristiques aquatiques de la Corse.

• **Objectif**

L'objectif exprimé en terme d'éducation à l'environnement peut se décliner en (MRE Barjols) :

- Objectif notionnel : Découvrir et étudier son environnement local pour une bonne compréhension de son territoire dans une perspective d'aide à la décision et à l'action.
- Objectif comportemental : Analyser ses comportements et ses rapports à l'eau pour acquérir de nouvelles attitudes responsables et citoyennes.
- Objectif méthodologique : Intégrer la démarche scientifique pour construire sa réflexion et sa compréhension de l'environnement.

• **Public visé**

Ecoles maternelles et élémentaires, collèges et lycées de la région Corse.

• **Méthode**

Le CRREMA élaborera et proposera aux enseignants, et selon les besoins pédagogiques de ceux-ci, des programmes étalés sur une année scolaire tels que « l'Ecol'eau » et « ça coule de source », pour en faire un projet d'école ou un projet de classe, alternant séances en classe (5) et sur le terrain (1).

➤ **Des ½ journées de sensibilisation à l'environnement**

Ces ½ journées, soit en classe soit sur un site de la région, ont pour objet de sensibiliser les enfants à l'environnement aquatique.

Ces animations sont axées sur :

- les écosystèmes des lacs et cours d'eau de Corse,
- la découverte du petit patrimoine bâti lié à l'eau en Corse,
- les espèces dangereuses des côtes méditerranéennes,
- l'appréhension de la chaîne alimentaire écologique à travers la dentition des espèces maritimes,
- les salmonidés de Corse,

auxquelles pourraient s'ajouter :

- la compréhension des procédés de traitement (eau potable) et d'épuration (eau usée) des eaux : visites d'installations,
- la connaissance des mécanismes de valorisation énergétique de l'eau : visites de barrages,
- etc. . . .

➤ **Des séjours « Classes d'eau »**

• **Finalité**

Il est à envisager que le CRREMA puisse proposer l'organisation de « classes d'eau » dont la finalité serait de séjourner sur un territoire pour mieux appréhender les enjeux environnementaux régionaux.

• **Objectif**

L'idée centrale est de séjourner sur un territoire pour en comprendre les enjeux environnementaux.

Un séjour induit un travail pédagogique complet qui intègre des connaissances générales acquises en classe, dans une démarche plus large qu'est l'éducation de jeunes citoyens. La durée de ces séjours permet de replacer les enfants dans leur contexte quotidien en leur faisant prendre conscience de leur rôle d'acteur, donc de leurs droits et de leurs devoirs. Le travail entrepris lors de ces « classes d'eau » doit poser diverses problématiques complémentaires : la vulnérabilité du milieu naturel et des ressources, la nécessité d'une gestion cohérente de l'eau pour la préserver vis-à-vis des générations futures.

• **Public visé**

Ecoles maternelles et élémentaires, collèges et lycées de la région Corse.

- **Méthode**

Les séjours « classes d'eau » invitent à s'immerger dans les bassins emblématiques de la Corse au fil de l'eau.

Plusieurs sites peuvent être proposés à l'échelle régionale :

- « **les classes Golu** »
- « **les classes Tavignanu** »
- « **les classes Gravona** »
- « **les classes Restonica** »
- « **les classes Fium Orbu** »

Sur chaque site, plusieurs thématiques à travers différents ateliers pédagogiques peuvent être proposées, par exemple : l'écosystème rivière, les pollutions aquatiques, milieu aquatique et impacts des activités humaines, le patrimoine lié à l'eau, les utilisations de l'eau, l'eau élément des paysages, etc . . . Il peut être envisagé une durée de 5 jours (une semaine scolaire) pour chaque séjour avec un encadrement mixte animateur du CRREMA/CPIE et enseignant.

Bien évidemment, l'ensemble de ces activités d'éducation à l'environnement peut être proposé, outre aux enseignants et aux scolaires, aux centres de loisirs et autres organismes qui le souhaitent, à travers différentes formules mêlant séances en salle et sur le terrain.

3-2 – Un centre d'exposition et de découverte

➤ Principe de base

Au sein du CRREMA, le centre d'exposition et de découverte doit être envisagé comme un complexe ludique, culturel et pédagogique consacré à l'eau sous toutes ses formes. Il doit constituer une invitation à la découverte de l'eau qui s'adresse aux habitants de la région comme aux visiteurs touristiques amateurs de lieux inédits.

Plus qu'un outil à simple vocation touristique, c'est un équipement au service du développement local et régional, proposant également une ouverture méditerranéenne.

Son espace d'exposition permettra au visiteur de mieux apprécier les enjeux liés à l'eau, car hier comme aujourd'hui et demain, l'eau est un élément primordial de la vie et nécessite d'être appréhendé comme tel.

De l'enjeu au jeu, le centre proposera un parcours pédagogique autour de l'eau, contemplatif, interactif et ludique.

Pédagogique : Envie de savoir plus sur l'eau ?

Des mises en scènes permettront d'apporter des réponses et des éclairages nouveaux. Le visiteur comprendra alors l'enjeu de l'eau, sa diversité, son rôle et son avenir à travers des exposés vivants, interactifs et originaux. Ce doit être aussi un lieu idéal pour les sorties scolaires, en complément de l'activité d'éducation à l'environnement du CRREMA.

Interactif et ludique :

Le centre doit proposer des exposés qui se touchent, se sentent, se manipulent, ... afin de rendre le visiteur acteur de sa découverte et de lui permettre de mieux s'imprégner des thématiques proposées sur l'eau.

La visite sera conçue de telle manière qu'elle soit vécue comme un agréable moment en famille ou entre amis. Elle garantira détente et sensations fortes pour toutes les tranches d'âge, des juniors aux seniors.

En effet, cet espace sera ouvert aussi bien aux clubs du 3^{ème} âge, qu'aux écoles et aux familles. Informations, attractions et interactions inviteront les visiteurs à une réflexion sur le rôle essentiel de l'eau chez nos ancêtres, dans notre quotidien et pour l'avenir de l'humanité.

Le principe de découverte s'appuiera sur la conception d'un circuit qui emmènera le visiteur, au gré d'animations ludiques, dans les diverses séquences qui illustreront chacune une thématique.

En outre, il est à prévoir que le circuit soit aménagé spécialement pour les enfants : un animal fétiche les invitera à se questionner et à prendre part aux différentes animations proposées.

➤ **Positionnement thématique**

Il est proposé que le positionnement du projet de CRREMA s'articule tout naturellement autour de la thématique centrale de l'Eau et des Milieux Aquatiques, avec une diversité de sous-thèmes possibles qui renvoient aux dimensions géoclimatiques, écologiques, biologiques, environnementales, patrimoniales, économiques, touristiques, domestiques, énergétiques, agricoles, mythiques, etc. de l'eau.

Dans le souci d'éviter une approche trop « classique » de ce centre d'exposition et de découverte et donc d'écartier le risque majeur d'une visite trop monotone et trop convenue, il est envisagé de structurer l'ensemble de l'espace de visite selon **deux dimensions universelles : spatiale et temporelle.**

Le positionnement thématique par rapport à l'espace permet à la fois de donner au projet sa dimension et sa spécificité corses, et de lui insuffler une ouverture extérieure sur le Bassin méditerranéen.

Le positionnement thématique par rapport au temps permet quant à lui de montrer la permanence passée, actuelle et future de l'importance environnementale, économique, sociale et culturelle de l'eau, ainsi que de mettre en perspective les enjeux de préservation-gestion de la ressource et de protection des écosystèmes aquatiques dans une problématique de développement durable.

3-3 - Un centre d'animation et de formation

Outre les activités précédemment proposées, le CRREMA doit avoir aussi pour ambition d'être un lieu vivant et animé, où tous les publics pourront donc venir y trouver information et formation sur l'eau et les écosystèmes aquatiques corses et méditerranéens.

➤ Des conférences et séances multimédias

Dans ses locaux, le CRREMA pourra proposer périodiquement (par exemple sous la forme « la mensuelle de l'eau ») des conférences sur des sujets ayant trait à l'eau en Corse et dans le Bassin Méditerranéen. Les conférenciers seront tout aussi bien des agents du CRREMA, des universitaires de Corse ou d'ailleurs, des professionnels, etc.

Vécues comme autant d'occasions de faire connaître le CRREMA et d'assurer une animation en fin de journée ou en soirée, ces conférences auront aussi pour but d'informer (et ce qui n'est pas inintéressant, de faire « voyager virtuellement » l'auditeur avec des sujets de conférences extérieurs à la Corse) le public sur les problématiques environnementales afin de le responsabiliser davantage.

Les problématiques traitées à travers ces conférences seront aussi diversifiées que le sont les situations rencontrées en matière de gestion de l'eau et des milieux aquatiques dans les pays méditerranéens.

Les conférences pourront être complétées, dans la mesure du possible, par des projections de documentaires ou de diaporamas en rapport avec le sujet traité, ce qui permettra d'accroître l'intérêt et l'attractivité envers le public.

➤ Des événementiels

La question de l'eau et des écosystèmes qui s'y rapportent est souvent l'objet de manifestations aussi nombreuses que diverses, dont le rayonnement local, régional, national ou européen, selon les cas, représente toujours une occasion d'informer le public et de « faire passer des messages » éco-citoyens.

C'est la raison pour laquelle il paraît opportun que le CRREMA s'investisse aussi soit dans l'organisation, soit dans la participation, d'événementiels du type « Mer en fête », Fête et foire de la pêche, « Fête de la Science », Journée mondiale des zones humides, etc.

En outre, afin d'aider à l'ancrage public du CRREMA et de ses activités, il conviendrait d'envisager l'organisation d'un événementiel annuel en s'inspirant de la Fête de l'eau organisée par la Maison de l'Eau de Barjols (Var).

Une telle manifestation permettrait à la fois :

- de réunir l'ensemble des élèves ayant participé durant l'année scolaire aux diverses actions d'éducation à l'environnement du CRREMA, d'évaluer leurs travaux et d'en assurer la promotion à l'occasion d'activités festives (remises de prix, spectacles, jeux, etc.) ;
- de rassembler le grand public autour d'expositions et d'activités ludiques de plein air, complémentaires ou approfondissant les thèmes traités au sein du parcours de découverte du CRREMA ;
- de valoriser le réseau de partenaires du CRREMA en sollicitant chacun d'eux pour l'organisation des activités de cet événementiel.

Dans cet esprit, la notion de « **Festival de l'eau** » semblerait appropriée pour implanter un rendez-vous annuel, festif et ludique, qui rassemble toutes les générations en mettant en valeur le travail de l'année des scolaires notamment.

➤ **Animations diverses**

Au titre des animations diverses, on peut citer l'organisation :

- de ce que fait déjà le CPIE avec les ateliers « Nature et Création » : initiation aux techniques graphiques avec la nature et l'environnement comme thèmes d'approche aux arts plastiques.
- des concours « phot'eau » ouverts au public sur un thème spécifique annuel : « patrimoine et eau », « l'eau en mouvement », « l'eau en couleur », etc . . .
- des ateliers théâtre autour du thème de l'eau, . . .

➤ **Formation**

L'activité de formation du CRREMA doit être entendue comme complémentaire des actions d'éducation à l'environnement délivrées en faveur des scolaires, même si bien entendu le public visé n'est pas le même. En réalité, les formations dispensées doivent s'orienter vers les jeunes qui se préparent à entrer dans la vie active ou qui souhaitent compléter leur formation initiale, et plus généralement vers les salariés qui souhaitent approfondir, actualiser ou diversifier leurs compétences professionnelles dans le domaine de l'eau, des milieux aquatiques et de l'environnement.

En premier lieu, le CRREMA devra poursuivre sa contribution aux formations des BAFA et BAFD « Environnement », en liaison directe avec l'activité traditionnelle du CPIE A Rinascita.

En second lieu, et au-delà de l'apprentissage des techniques d'animation dans le secteur de l'environnement, le CRREMA orientera également sa participation à des modules de formation organisés par des structures telles que le CREPS (formations de guide Pêche), le CNFPT (formations s'adressant à des techniciens des collectivités locales gestionnaires d'espaces aquatiques ou d'équipements de traitement des eaux), du CFA, de l'Université de Corse, etc.

3-4 – Communication et conception d'outils pédagogiques

➤ **Vulgarisation et diffusion des connaissances sur l'eau**

S'il existe bien des organismes de production des connaissances scientifiques et techniques sur l'eau et les milieux aquatiques de Corse et des régions méditerranéennes, plus rares sont ceux qui contribuent à leur vulgarisation sous une forme « assimilable » par les citoyens.

Le CRREMA doit avoir pour objectif d'être un vecteur de transfert de ces connaissances qui seront diffusées auprès du grand public à travers tout un réseau d'acteurs à l'échelle de la Corse qu'il reste à structurer et dont il pourra assurer l'animation.

A travers cette activité de communication, des messages fondamentaux sur la lutte pour la qualité de l'eau et de l'environnement, la lutte contre le gaspillage, etc. et d'une manière plus générale sur les démarches éco-citoyennes seront privilégiés, rejoignant ainsi les actions d'éducation à l'environnement exposées précédemment.

Les modes de communication varieront selon les opportunités et la complexité du contenu à délivrer :

- création et diffusion de plaquettes, posters, . . .
- campagnes radiophoniques en partenariat avec Radio Corti Vivu (radio animée par A Rinascita) et d'autres médias régionaux,
- participation à des foires, salons régionaux par l'animation d'un stand.

➤ **Conception et production de supports**

Afin d'optimiser son action, réduire ses coûts d'exploitation et accroître ses recettes, le CRREMA concevra et réalisera des supports pédagogiques et de communication, essentiellement dans deux domaines :

- création d'outils pédagogiques : mallettes, maquettes, etc. . . , adaptés pour ses propres programmes d'éducation à l'eau, mais également à la demande et pour les besoins de collectivités ou de gestionnaires de milieux ;
- création de plaquettes et de supports de documentation utilisés par les collectivités locales, les gestionnaires de bassins, etc., lors de leurs campagnes de communication et de sensibilisation sur des thématiques particulières et spécifiques liées à l'eau et la gestion de la ressource.

III – Stratégie d'aménagement du CRREMA sur le site de CORTE

1- La structuration du parcours de découverte

1-1 - Propositions de déclinaison de procédés scénographiques

Le principe général de valorisation proposé pour le CRREMA est celui de la mise en ambiance, dont l'objectif central est de rendre le visiteur acteur de sa visite, conformément à l'évolution de la demande en matière de visites de centres d'interprétation à visées ludique et touristique.

Cette approche présente également l'intérêt d'envisager une visite dynamique et permet de décliner des outils et procédés scénographiques très variés et particulièrement adaptés à l'aménagement d'un outil du type centre d'interprétation qui, par nature, ne dispose d'aucune collection à présenter à ses visiteurs.

Dans le cas de ce projet, la mise en ambiance pourrait être envisagée sous 4 formes différentes : l'immersion, l'interprétation, l'exposition ou la mise en œuvre d'une scénographie mixte.

➤ La scénographie d'immersion

La scénographie d'immersion a pour objet de plonger véritablement le visiteur dans un univers et dans une ambiance thématique permettant de le transporter au cœur de cette thématique. Ainsi, dans le cas du CRREMA, l'idée serait de faire faire au visiteur une sorte de balade en milieux aquatiques, en le plaçant au cœur d'écosystèmes corses et méditerranéens.

Ce procédé est également convivial et totalement conforme à l'évolution des attentes des consommateurs en matière de produits de visite, qu'ils souhaitent active. En outre, il présente l'avantage de véritablement envisager la visualisation de faune et de flore et la restitution d'espaces aquatiques ou de réseaux hydriques, et d'ambiance (sonore, thermique, hygrométrique, etc), permettant au visiteur de mieux assimiler l'information transmise et de la retenir. A l'inverse, ses limites résident dans le caractère « imposant » de l'aménagement, qui nécessite des espaces suffisamment grands pour l'installation et pour un accueil agréable des visiteurs. Les difficultés se trouvent également dans la complexité des techniques à mettre en œuvre, surtout si le site ne se trouve pas à proximité immédiate d'un cours d'eau.

➤ La scénographie d'interprétation

La scénographie d'interprétation repose sur un procédé de visite interactif développé à partir d'une série de modules de petites dimensions qui délivre chacun une partie du message.

Ce procédé, tout comme le précédent, permet au visiteur d'être acteur de sa visite à travers l'usage de modules indépendants et successifs, l'installation nécessitant moins d'espace. Toutefois, il convient également de souligner que ces équipements ont tendance à être redondants et plus impersonnels, conduisant à une visite plus individuelle et moins conviviale (certains modules ne pouvant être utilisés que par 1 ou 2 personnes à la fois, visite plus découpée/hachée – question de la visite en période d'affluence et des visites de groupe). De plus, il rend nécessaire la mise en œuvre d'une maintenance régulière et la possibilité d'interventions rapides en cas de pannes.

➤ **La scénographie d'exposition**

La scénographie d'exposition est le procédé le plus classique qui consiste à proposer au visiteur la visualisation de supports (panneaux, maquettes non interactives, etc.). Elle engendre une visite plutôt passive de la part du visiteur qui est invité à rester « à l'extérieur » de l'ambiance thématique sans possibilités d'interaction. En cela, la scénographie d'exposition est moins riche et nettement moins attractive que les précédentes.

Elle demeure néanmoins un procédé de base encore très utilisé, mais souvent en combinaison avec d'autres types de scénographie.

➤ **La scénographie mixte**

Elle se présente comme une alternative aux 3 précédentes propositions et est basée sur un mélange / une conjugaison d'éléments d'exposition, d'immersion et d'interprétation.

Ce procédé mixte permet ainsi d'allier la simplicité de l'exposition, la convivialité de l'immersion et la modularité des outils d'interprétation. De plus, il permet d'envisager une installation véritablement modulable et adaptable aux différents volumes qui composent le site.

1-2 - Propositions de déclinaison des séquences de visite

Le positionnement thématique du projet s'étant réalisé par rapport à l'espace : Corse / Méditerranée, et au temps : l'Eau hier / aujourd'hui / demain, il est proposé de décliner les espaces de visite du CRREMA à partir de 2 types de séquences :

- une séquence spatiale, développée sur 2 salles, permettant de replacer la problématique dans son contexte global et méditerranéen, avant de s'attarder sur l'eau et les milieux aquatiques en Corse.
- une séquence temporelle, développée sur 3 salles, visant à décliner les fonctions et enjeux de l'eau, dans le passé, par rapport aux usages actuels, et dans une projection future des préoccupations contemporaines liées à la gestion et préservation de cette ressource rare.

➤ **La séquence spatiale : l'Eau dans le Bassin méditerranéen et en Corse**

Sorte de sas d'immersion du visiteur dans le monde de l'eau, cet espace aurait vocation à montrer et à illustrer sur des bases géographiques connues à grande (le Bassin Méditerranéen) et petite échelle (la Corse), l'importance planétaire et régionale de l'eau ainsi que la complexité et la richesse des écosystèmes aquatiques présents en Corse et qui la caractérisent.

Cet espace pourrait s'organiser en deux modules, du global au local :

1. **L'eau en Méditerranée :**

Après une entrée en matière sur l'eau et les climats du monde – tropical, équatorial, désertique, méditerranéen, océanique, continental, polaire, montagnard – focus sur la problématique de l'eau dans le Bassin Méditerranéen : caractérisation du climat, enjeux climatiques et écologiques, importance de l'eau pour l'espèce humaine, risques liés à l'intervention humaine (sécheresse, inondations, . . .), etc.

2. **L'eau en Corse :**

- Présentation du cycle de l'eau en Corse, du bilan hydrique insulaire et du réseau hydrographique de la Corse,
- Mise en évidence des écosystèmes aquatiques, découverte des espèces animales (faune) et végétales (flore) présentes dans les milieux aquifères de Corse,
- Découverte particulière des poissons d'eau douce en relation avec les activités de pêche.

➤ **La séquence temporelle : l'Eau hier, aujourd'hui, demain**

Montrant à la fois la permanence de l'importance de l'eau pour la vie humaine et en même temps sa fragilité au regard des menaces qui pèsent sur la ressource et les écosystèmes aquifères, cette séquence temporelle pourrait se dérouler en 3 temps, donnant lieu à 3 modules :

1. **L'eau Hier :** dans cet espace seraient évoquées deux aspects, matériel et immatériel :

- Le Patrimoine bâti lié à l'eau et à son utilisation domestique ; lavoirs, moulins (fonctionnement et divers types de moulin), fontaines, par une mise en valeur de la richesse et de la diversité du patrimoine corse ainsi que l'importance sociale et culturelle de leur utilisation d'alors.
- Les Légendes et les Mythes liées à l'eau, l'eau divinisée en Corse.
- Les vertus Médicales et Touristiques d'eaux de sources célèbres : Puzzichellu, Pietrapola, Guagnu, etc. Connues depuis longue date en raison de leurs propriétés thérapeutiques, les sources thermales qui existent en Corse sont sous exploitées ou à l'abandon, même si elles demeurent dans le patrimoine historique insulaire de l'eau.

2. **L'eau Aujourd'hui** : les différentes finalités d'utilisation contemporaine de l'eau seront traitées dans cet espace pour illustrer son usage :

- Domestique, permettant de favoriser une prise de conscience sur les quantités d'eau consommées et la qualité requise pour l'alimentation humaine,
- Agricole, avec l'idée d'une part d'illustrer les divers modes d'irrigation qui existent (en insistant sur le fait que certains d'entre eux sont plus « économes » que d'autres), et d'autre part de mettre en exergue le lien étroit entre eau d'irrigation et production agricole et alimentaire,
- Energétique, exposant les modalités de production de l'énergie hydro-électrique (réserves d'eau, barrages, conduites forcées, turbines, etc.) et insistant sur son intérêt et son importance dans le concert des énergies renouvelables non polluantes.
- Economique : bien qu'ayant un historique relativement ancien, la mise en bouteille des eaux minérales à des fins commerciales est redevenue aujourd'hui une activité économique qu'il convient de mieux faire connaître (Eaux minérales d'Orezza, eaux de source de Zilia et Saint-Georges), même s'il existe un décalage encore important entre l'importance des ressources corse en eaux minérales et la production actuelle.

3. **L'eau Demain** : ce dernier module a une vocation pédagogique marquée dans la mesure où c'est lui qui délivrera les derniers messages retenus par le visiteur. Aussi, l'accent sera mis sur le devenir de l'eau, de sa gestion future dans une perspective de développement durable. Trois thèmes pourront être abordés :

- la protection des cours d'eau et des plans d'eau (lacs de haute montagne et étangs) à travers différents outils tels que les contrats de rivière, le SDAGE et les SAGE, etc.
- l'usage raisonné de l'eau à travers la promotion d'une gestion des eaux par foyer. Cela concernera aussi bien l'éducation aux gestes du quotidien pour économiser l'eau domestique, que la réduction des usages accessoires de l'eau : arrosage, lavage de voitures, etc., que la promotion de « dispositifs d'économisation » : dispositifs « goutte à goutte » pour les jardins, dispositifs de récupération d'eau de pluie, etc.
- les enjeux et les techniques du traitement et de l'épuration de l'eau. L'idée serait de montrer au visiteur les différentes étapes du traitement complet d'une eau afin de la rendre potable, de sa source jusqu'au robinet. Dans le même esprit, une sensibilisation aux différents traitements des eaux usées est à envisager.

2– Les espaces et équipements à prévoir

2-1– Les espaces de visite

Les espaces permanents de visite marquent le cœur du site. La composition proposée pour cette partie centrale du site correspond aux éléments présentés dans les paragraphes précédents : 2 séquences représentant au total 5 espaces consécutifs sont donc à prévoir.

2-2 – Les espaces d’animation et de formation

Plusieurs types d’animation sont à développer au sein du CRREMA de Corté :

- les animations événementielles,
- les animations du type conférences et séances multimédias, auxquelles s’ajoutent les activités de formation.

Pour mémoire, il est à préciser que les activités d’animation à caractère pédagogique au profit du public scolaire se feront en salle de classe et/ou sur site.

Dans un esprit de rationalisation optimale des espaces disponibles et de limitation des coûts d’investissement et de fonctionnement, il est proposé qu’un même et seul espace soit aménagé de la sorte qu’il puisse accueillir, à des moments différents, des manifestations, conférences et projections mais aussi des séances de formation dispensées par l’équipe du CRREMA.

Une telle organisation implique que cet espace soit d’une part modulable, et d’autre part équipé d’un outil de projection multimédia et de mobilier classique (tables de réunion et chaises empilables) différemment configuré selon l’utilisation : configuration tables de réunion dans un espace réduit pour les séances de formation, configuration chaises en ligne dans un espace élargi pour les conférences et projections, par exemple.

2-3 – L’espace d’accueil – billetterie – boutique

La présence d’un espace d’accueil structuré et central est indispensable pour le bon fonctionnement de tout site de visite.

Idéalement, cet espace devra marquer l’entrée et la sortie du site et regrouper la billetterie liée aux espaces de visite et la boutique. En terme d’aménagement intérieur, on cherchera aussi à optimiser un poste central de fonctionnement afin de permettre à une seule personne de gérer la billetterie et la boutique.

Rappelons d’ailleurs ici l’importance de la boutique, qui répond à une part des besoins et attentes manifestés par des usagers traditionnels de sites de visite touristique et peut représenter une part non négligeable du chiffre d’affaires qui pourra être généré par la fréquentation du site.

2-4 – Les équipements de confort

Pour satisfaire l'ensemble des besoins des usagers du site, la présence d'éléments dits de confort est nécessaire.

Les sanitaires s'imposent ainsi comme l'équipement le plus fondamental et indispensable (pour les visiteurs et pour le personnel du site). Leur intégration à un espace clé du site apparaît donc comme incontournable, généralement en lien avec l'espace d'accueil. Bien évidemment, un sanitaire dûment équipé pour les handicapés doit être prévu.

Par ailleurs, l'installation de sièges / bancs (points de repos) est nécessaire en divers points du site.

2-5 – Les espaces complémentaires liés au fonctionnement du site

Sont notamment à prévoir à ce niveau :

- Des espaces de travail (bureaux, salles de réunion et travail) pour le personnel du site. Il est suggéré que ces espaces soient maintenus dans les locaux actuels et siège du CPIE A Rinascita.
- Des espaces de réserve et de stockage liés aux espaces de visite et à la boutique.

2-6 – Le stationnement et l'arrivée sur le site

L'existence d'espaces de stationnement, disposant d'une capacité d'accueil suffisante, et accessible à tous types d'usagers, est essentielle dans l'organisation d'un site de visite.

Le parking doit être correctement dimensionné et être positionné de façon à ne pas perturber le fonctionnement du site.

(A compléter)

3 – Les normes et éléments à prendre en compte

3-1 – La question du changement d'affectation des locaux de la caserne Padoue

Les espaces de la caserne Padoue dédiés au projet de CRREMA sont, bien sûr, des locaux anciennement utilisés à des fins militaires, aujourd'hui désaffectés.

(A compléter)

3-2 – La question de l'accueil des personnes handicapées sur le site de Corté

La question de l'accueil des publics handicapés doit également être prise en compte en phase de définition du programme d'aménagement du CRREMA.

D'une part, et outre les obligations réglementaires désormais imposées en matière de développement de l'accessibilité des sites touristiques et pédagogiques à tous types de publics, il convient de garder à l'esprit que ce segment de clientèle présente un réel potentiel d'élargissement supplémentaire de l'éventail de public que le site serait à même d'atteindre. En effet, la population handicapée représente, à l'échelle de l'Europe environ 36 millions de personnes, dont 5 millions de personnes qui voyagent (chiffre auquel il faut rajouter les accompagnateurs) et pour la seule France, 5 millions de personnes.

D'autre part, il convient aussi de rappeler à ce niveau que les problématiques d'accessibilité ne se limitent pas aux personnes en fauteuil roulants (handicapés moteurs). Les personnes à mobilité réduite intègrent également, par exemple, les personnes handicapées temporairement (circulant avec des béquilles) ainsi que le public familial se déplaçant avec des enfants en bas âge et donc des poussettes. Les aménagements intégrés permettent donc de valoriser l'accueil du plus grand nombre et pas seulement des populations principalement visées.

Enfin, les aménagements visant à l'accueil des publics handicapés doivent être déclinés et adaptés à chaque catégorie de handicaps. Ils peuvent être simples et ne sont pas obligatoirement onéreux.

- Handicaps moteurs (personnes à mobilité réduite) : aménagements liés à la circulation verticale et horizontale (exigence par rapport aux seuils et ruptures de niveaux), adaptation du mobilier.
- Handicaps visuels (personnes aveugles ou mal-voyantes) : quelques adaptations et éléments spécifiques en termes de scénographie (éléments tactiles / maquettes et sculptures, textes transcrits en braille, supports sonores).
- Handicaps auditifs (personnes sourdes ou malentendantes) : éléments visuels (exemple : transcription des bandes sonores sur papier).

Conclusion du rapport intermédiaire : les travaux à venir

A/ En fonction des espaces réellement disponibles pour le projet du CRREMA au sein de la caserne Padoue de Corté et dès lors que nous serons précisément fixés sur ces surfaces, il sera possible de définir :

- **La répartition des espaces**, c'est-à-dire le positionnement et l'agencement physique de chaque élément du projet au sein des locaux disponibles, ainsi que les travaux de restructuration interne du bâtiment afin de répondre aux besoins du projet (avec le concours actif du « programmiste » chargé par la mairie de Corté d'élaborer la programmation globale de la caserne Padoue).
- **Les investissements à envisager**, en distinguant les travaux de structure affectant l'aménagement intérieur du bâtiment d'une part, et les équipements scénographiques et mobiliers. Ce travail sur les investissements portera bien entendu sur le chiffrage de ceux-ci, mais aussi sur une réflexion sur les maîtrises d'ouvrage respectives.

B/ Une fois affinée la stratégie d'aménagement du projet sur le site de Corté – Caserne Padoue (partie III), sera alors traitée la partie terminale de l'étude de faisabilité : le fonctionnement.

- **Fonctionnement juridique** : visant à définir les solutions juridiques possibles de gestion du CRREMA : définition de la structure gestionnaire.
- **Fonctionnement économique** : visant à définir les besoins en ressources humaines, les objectifs d'exploitation (chiffre d'affaires), les charges d'exploitation et, d'une manière plus générale, les conditions financières d'exploitation du CRREMA.

Il est important de préciser en conclusion que la finalisation de cette étude de faisabilité suppose que soient à présent définis de façon précise les espaces de la caserne Padoue dévolus au projet de CRREMA, et dès lors qu'un travail partenarial puisse s'établir avec le « programmiste » désigné par la ville de Corté.

ANNEXES DE L'ETUDE

A - Des exemples de Maisons, Musées ou Centres Ressources sur l'Eau qui ne sont pas des CPIE

La « Maison de l'eau de la Vallée Borgne en Cévennes », près de Saint-Jean du Gard sur la commune de Les Plantiers (30) fait partie de l'Ecomusée de la Cévennes et est implantée dans un ancien moulin.

Cette structure présente les spécificités des milieux naturels cévenols.

Les thèmes abordés sont multiples : contraste de la pluviosité, faune et flore des cours d'eau, fonctionnement d'un moulin cévenol, légendes locales liées à l'eau, évocation du patrimoine hydraulique, techniques traditionnelles de pêche...

La visite de la Maison de l'eau dure environ 1h30 : elle emmène les visiteurs, au gré d'animations ludiques, dans les différentes pièces de l'ancien moulin. Un circuit est aménagé spécialement pour les enfants : un sympathique castor les invite à se questionner et à prendre part aux nombreuses animations.

Le site offre aussi de jolis points de vue sur les Plantiers et les borgnes (ruisseaux) qui se rejoignent sur le pas de la porte du moulin.

Cette structure renvoie les visiteurs sur d'autres sites de la région et propose des ballades et sorties nature du type « Les petites bêtes aquatiques du Gardon" (petit exercice d'Indice Biologique Global : observation, détermination, biologie et rôle de ces petits animaux dans l'écosystème).

Nous avons sur ce site une exposition moderne et ludique intégrée à un ancien bâtiment faisant partie du patrimoine architectural local, qui s'adresse essentiellement à un public de scolaires.

L'ambition est essentiellement touristique avec une déclinaison pédagogique pour un jeune public.

Le site est à une échelle départementale et n'a pas de vocation scientifique et technique.

La Maison de l'Eau et des Paysages de Corcoué sur Logne (44)

Le Centre d'Animation en Pays de Logne (CAPL) est l'association qui est à l'initiative de la Maison de l'Eau et des Paysages. Depuis 1979, année de la création de l'association, le CAPL participe à la vie locale au travers de nombreuses actions qui s'inscrivent dans une démarche de développement durable et solidaire.

La Maison de l'Eau et des Paysages regroupe 4 types d'équipements dont les fonctions sont complémentaires :

- La maquette de vallée offre la possibilité de mieux appréhender le fonctionnement global d'un territoire rural, des aspects physiques et biologiques, aux aspects humains et économiques. Elle est réalisée en plein air sur un espace de 5000m² et regroupe les principales composantes du Bassin Versant de la Logne : architecturales, économiques, paysagères et naturelles. Cette maquette, à l'échelle 1/5e, a été conçue en favorisant une forte interactivité des équipements. Ainsi, les écoulements des eaux sont commandables à distance (ce qui permet par exemple de provoquer une crue...) ou manuellement (ouvrages hydrauliques traditionnels). Des motorisations animent les maquettes de bâti. Des ambiances sonores reconstituent les bruits du bocage, de fermes ou de villages.
- Le parcours découverte apporte des connaissances sur les patrimoines naturels et culturels locaux : il propose une balade qui oscille entre rivière, bocage, vignoble et villages. Deux aspects de découverte du patrimoine local sont proposés : " La nature du Pays de Logne" (découverte naturaliste à partir du sentier), " Histoires d'hommes" (découverte de la petite et de la grande histoire des hommes qui ont forgés les paysages locaux).
- Le site d'interprétation des paysages initie à l'analyse des paysages.
- Deux salles pédagogiques, un laboratoire et un centre de ressources, permettent d'expérimenter, d'observer, de rechercher des informations complémentaires.

*Nous avons ici un exemple intéressant qui est essentiellement tourné vers les activités extérieures avec une maquette en plein air de la vallée.
Les deux salles adjointes au site permettent de compléter le travail réalisé en extérieur par des ateliers pédagogiques.
Notons que ce qui est appelé un centre ressource, à l'intérieur de la structure, correspond plutôt à une bibliothèque thématique.
Ce site à une vocation touristique et pédagogique.*

La Maison de l'Eau et de la Rivière (MER) de Frohmuhl (67)

Près de Strasbourg, au cœur du PNR des Vosges du Nord, la MER développe les fonctions suivantes : restauration, hébergement et animations pédagogiques liées à l'eau et à la forêt.

Dans une ancienne maison forestière réhabilitée, l'objectif est de sensibiliser, d'éduquer et de former tous les types de public à une appréhension cohérente et à des comportements respectueux de la nature et de l'environnement au moyen de démarches pédagogiques adaptées et de concevoir et diffuser des outils (animations, malles pédagogiques, sentiers d'interprétation, etc ...), des documents pédagogiques ou tout autre produit permettant la réalisation de cet objectif.

La Maison de l'Eau et de la Rivière est aussi appelée à devenir un Centre de Ressource pour l'éducation à l'environnement en mettant à disposition des professionnels concernés, des compétences, des outils, des formations, de la documentation ... en vue de soutenir les projets et les actions se développant dans le Pays de La Petite Pierre et plus largement dans le Parc Naturel Régional des Vosges du Nord.

Afin de toucher un public très divers, les activités sont organisées de la manière suivante :

- > sous forme de stages à destination des enfants en séjours scolaires, ou en vacances,
- > sous forme d'activités à destination des familles (adultes et/ou enfants) en visite sur le site et couplées ou non avec des séjours dans la Maison de l'Eau et de la Rivière,
- > en accompagnement des randonneurs ou promeneurs : c'est par exemple le circuit d'interprétation pédagogique, ou encore l'aménagement de circuits à thèmes.

*Nous nous inscrivons ici dans le cadre d'une Maison du type de la Casa Marina à Galéria, du PNRC qui accueille essentiellement un public de scolaires.
De part ces activités, c'est tout naturellement que cette « maison » va évoluer vers un centre ressource car la vocation touristique est largement dépassée avec toute une partie dédiée à l'éducation à l'environnement.*

Le « Musée de l'eau de Pont-en-Royans » (38)

Le musée de l'eau de Pont-en-Royans, entre Grenoble et Valence, est un complexe audacieux ludique, scientifique, culturel et pédagogique consacré à l'eau sous toutes ses formes.

Les eaux du Vercors, les eaux du Monde, l'eau poétique et vitale, le sujet semble inépuisable. Audacieuse et visionnaire, cette invitation à la découverte de l'eau s'adresse aux habitants de la région et aux touristes amateurs de lieux inédits.

Son concept novateur et contemporain, tant par l'approche interactive de ses expositions que par sa conception architecturale, s'adresse à un grand public, adultes et enfants, ainsi que spécialistes, étudiants, et enseignants.

Muséographie légère et fluide ; tout a été prévu par l'architecte pour surprendre et captiver le visiteur, depuis l'entrée qui le conduit comme s'il était une goutte d'eau, jusqu'au couloir dans lequel il passera du climat tempéré aux climats polaires et tropicaux.

Ses 4000 m2 accueillent :

- des salles d'expositions permanentes,
- une cave des eaux du monde : le Bar à eaux propose une dégustation d'eaux de source venant des pays européens.
Bientôt, une boutique proposera de beaux objets : carafes, verres, cristaux...
Egalement une collection de bouteilles en verre à découvrir.
- un hôtel de 31 chambres,
- un restaurant pouvant accueillir jusqu'à 100 personnes,
- un espace formation dédié aux séminaires et aux conférences comprenant 4 salles :
 - Salle plénière - 130 personnes
 - Salle de projection - 130 personnes
 - Salle de cours - 25 personnes
 - Salle du bar à eaux - 150 personnes
- et des bureaux pour la Communauté des communes.

Nous nous trouvons ici sur un site muséographique ambitieux intégrant une dimension culturelle mais aussi touristique certaine. Même si la dimension scientifique est abordée à travers le centre de formation aux métiers de l'eau, d'autres sujets sont traités tels les métiers de la construction et du paysage par exemple, ce qui laisse sous entendre un vaste complexe dédié aux conférences et aux séminaires. On se trouve face à une importante machine commerciale : "Je voulais une partie commerciale en appui à l'espace culturel pour équilibrer le budget", explique le maire de Pont-en-Royans.

La Maison Régionale de l'Eau de Montpellier

La Maison des Sciences de l'Eau (MSE) est située sur le campus de l'Université Montpellier 2 et héberge des unités mixtes de recherche reconnues dans le contrat quadriennal 2007-2010 signé entre le Ministère Délégué à la Recherche, l'Université Montpellier 2 (UM2) et le CNRS, ainsi que des unités propres ou mixtes de l'IRD .

La MSE est aussi le siège, ainsi que le lieu de rencontre et d'échange des unités de l'Institut Languedocien de recherche sur l'Eau et l'Environnement – ILEE, faisant l'objet d'un renouvellement quadriennal en phase avec les structures scientifiques universitaires. Avec la MSE, l'Université Montpellier II, l'IRD et le CNRS mettent en commun une partie de leurs compétences et de leurs moyens dans le domaine des Sciences de l'Eau afin de constituer à Montpellier le cœur d'un pôle d'excellence à vocation régionale, nationale et internationale.

Les missions :

- animer, coordonner et promouvoir les activités dans le domaine de l'eau non seulement au sein de la communauté scientifique et universitaire, mais aussi en réponse aux questions de la société civile,
- gérer et animer un centre documentaire sur les sciences de l'eau, dénommé «Bibliothèque de la MSE »,
- fournir aux unités présentes des moyens communs leur permettant de travailler dans des conditions favorables à leurs recherches (réseau informatique, salles techniques, salle de conférences).

Cette Maison de l'Eau est une maison pour les sciences de l'eau et est le cœur d'un réseau scientifique et technique au rayonnement international : nous nous trouvons ici dans un schéma de Maison de l'eau uniquement dédiée à la recherche (chimie, géochimie, génie des procédés, modélisation, hydrologie, hydrogéologie...) pour un public spécifique de chercheurs et d'universitaires ou pour des techniciens de l'eau.

La Maison de l'eau de Bordeaux

Créée en 1998, la Maison de l'Eau sensibilise chaque année 20 000 personnes. Ses animations variées s'adressent à tous : scolaires (à partir de la maternelle moyenne section jusqu'aux formations post-baccalauréat), grand public, centres de loisirs, associations, entreprises, publics handicapés...

Elle propose des visites guidées d'une durée de deux heures adaptées aux programmes scolaires et au public reçu.

Une équipe d'animateurs pédagogiques permanents assure un accueil personnalisé en lien notamment avec les nouveaux programmes de l'Education Nationale en matière d'Education au Développement Durable.

De plus, consciente des difficultés pour certaines structures de se déplacer, l'équipe de la Maison de l'Eau mène également des actions à l'extérieur. Ponctuelles ou inscrites dans le cadre de projets à plus ou moins long terme, ces actions de sensibilisation destinées à tous les publics sont l'occasion d'approfondir le thème de l'eau domestique et de faire partager la notion de patrimoine dans une logique de préservation de la ressource.

Au programme de cette immersion totale dans le monde de l'eau :

- Une médiathèque dotée de plus de 1400 références (cédéroms, vidéos, cd audio, ouvrages...) accessible à tous et notamment aux scolaires et enseignants,
- Une salle de projection de films pédagogiques où vidéo rime avec eau,
- Un bar à eaux pour tout apprendre sur les différentes eaux de consommation et découvrir l'importance de l'eau tant sur le plan de la santé que de l'alimentation,
- Une salle sur la maîtrise des consommations remplie de conseils et astuces pour éviter les gaspillages à la maison,
- La représentation du cycle naturel et domestique de l'eau : d'où vient l'eau que nous buvons sur la Communauté Urbaine de Bordeaux ? Comment fonctionne un château d'eau ? Pourquoi faut-il traiter les eaux usées ?.....,
- Un laboratoire pour les amoureux des activités expérimentales, des manipulations et tripatouillages en tous genres...L'eau du robinet : comment ça marche ?

Nous sommes ici dans le cadre d'un Centre Ressource urbain malgré l'appellation, qui intègre de nombreux points intéressants pour l'étude en cours

La maison de l'Eau et de la pêche (63)

Située au bord de la Couze-Pavin, à 1km du centre-ville et tout près de la cité médiévale de Besse, cette maison du parc des Volcans (63610 La Villetour), abrite un centre de découverte du milieu aquatique local. Pour une meilleure approche, divers moyens pédagogiques sont mis à la disposition des visiteurs (poste informatique, maquette, microscope, salle vidéo). On peut y découvrir neuf aquariums peuplés de poissons régionaux, deux salles d'exposition comportant des maquettes animées et des explications sur la faune et la flore des eaux douces, des vitrines sur les techniques de pêche et une salle de projection vidéo de soixante-quinze places. Diverses animations sont proposées aux écoliers ainsi qu'au grand public.

L'Arche de la Nature (72)

Situé à dix minutes du centre-ville du Mans et à quelques mètres de l'abbaye de l'Epau, le domaine de l'Arche de la Nature offre aux visiteurs un vaste espace naturel représentatif des principaux paysages de la Sarthe. Au fil des chemins, les visiteurs découvriront la rivière, la forêt, le bocage et pourront visiter la Maison de l'eau et la ferme de la Prairie. Les terrains de sport et les plaines de jeux pour enfants satisferont petits et grands. En tout, ce sont 450 hectares de nature qui sont ouverts en permanence au public.

Depuis 1998, l'Arche de la Nature propose ses nombreux rendez-vous nature. Cet espace naturel, créé et géré par Le Mans Métropole, concilie esprit de découverte de la nature et détente, notamment lors de grandes fêtes populaires thématiques qui accueillent plus de 100 000 visiteurs chaque année.

Toute l'année, la Maison de l'eau vous présente ses aquariums, son ancienne usine des eaux et met en valeur les activités de découverte du monde fascinant de la rivière.

La maison de l'Eau représente l'entrée piétonne de la ville vers le domaine de l'Arche de la Nature. Rénovée, elle ouvre ses portes au public et présente dans de grands aquariums les différents écosystèmes de la rivière : la zone à truites, la zone à barbeaux et la zone à brèmes. D'autres aquariums regroupent les petites espèces : vairons, bouvières, goujons, etc.

La visite de l'ancienne usine des eaux, construite en 1906, permet de parcourir l'histoire du traitement de l'eau potable. La roue à aubes de plus de 8,5 mètres de diamètre et le mécanisme de la machine à vapeur reprennent du service. Un hall d'accueil ainsi qu'une salle d'exposition située au premier étage du bâtiment principal, ont également vu le jour, pour découvrir de façon ludique et interactive l'écosystème de la rivière.

B - Des exemples de Maisons ou Centres Ressources sur l'Eau qui sont des CPIE

Des CPIE dont la thématique essentielle ou principale abordée est l'eau et toutes ses déclinaisons :

- CPIE Haute – Auvergne (15000 Aurillac)
- CPIE des Monts du Pilat (42660 Marllhes)
- CPIE des Collines normandes (61100 Segrie-Fontaine)
- CPIE des Pays de l'Aisne (02000 Merlieux)
- CPIE Loire et Mauges (49601 Beaupreau Cedex)
- Les 6 CPIE de la région PACA

Des CPIE qui abordent la thématique de l'eau à travers des activités diverses, des parcours de découvertes, des sites, ...

- CPIE du Périgord – Limousin (24360 Varaignes)
- CPIE de la Corrèze (19160 Neuvic)
- CPIE de la Vallée de la Somme (80480 Dury) – antenne du marais de Samara
- CPIE du Pays de Seyssel (Haute Savoie)

ANNEXE 2 : Fiches descriptives

	Département de la Haute- Corse Service Habitat et Cadre de Vie	1
Présentation générale	<p>Personne Contact : Monsieur Patrice CERUTTI, Chargé de mission SAGE – 04 95 55 57 63</p> <p>Ce service a en charge l'élaboration et le suivi du SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) qui concerne le territoire de Biguglia, Borgo, Furiani, Lucciana, Murato, Olmeta di Tuda, Rutali et la Communauté d'Agglomération de Bastia. Ce SAGE date de 1994.</p>	
Missions générales	<p>Un SAGE permet de concilier les usages de l'eau et la préservation du milieu et repose sur trois facteurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des objectifs sur un périmètre cohérent et pertinent au regard des problèmes posés, - une volonté partagée de mettre en œuvre une réelle concertation au sein de la Commission Locale de l'Eau, - un horizon à moyen terme pour décider en commun de ce que l'on veut faire « du patrimoine Eau ». 	
Liens possibles et positionnement du CREMA	<p>Dans la phase de réalisation, ce SAGE va se transformer en Contrat de Milieux afin de mettre en œuvre les 20 actions identifiées lors du diagnostic.</p> <p>Sa réussite passe par la sensibilisation de tous les acteurs à la mise en œuvre de bonnes pratiques vis-à-vis de l'environnement. C'est à ce niveau (Mesure n°20 : Développer la communication sur l'Eau) que le CREMA pourrait se positionner en proposant des formations qualitatives pour des acteurs divers (associations, élus, socio - professionnels,...) du bassin du SAGE.</p> <p>Quand il y a une émergence notée dans un SIVU ou un SIVOM, il pourrait être envisagé également que le CRREMA intervienne comme conseil auprès des communes.</p> <p>NB : il existe également au Conseil Général, un Service Assistance Technique à l'Eau potable (SATEP) qui est une aide aux communes pour leurs réseaux AEP (contact : Sylvie Campana).</p>	

	Département de la Haute- Corse Réserve Naturelle de Biguglia	2
Présentation générale	Personne Contact : Georges VALENTINI, Directeur de la Réserve - 04 95 33 55 73 / 06 85 08 92 39	
Missions générales	Service géré par la DID : Mission d'intérêt général – 18 agents Gestion des espaces naturels sensibles, écologiques et des territoires du Conservatoire du Littoral (8000 hectares) Gestion, entretien, préservation et surveillance.	
Liens possibles et positionnement du CREMA	<p>Le Conseil général est propriétaire de l'étang, classé en 1994 et le gère depuis 1995.</p> <p>La réserve naturelle de Biguglia et son étang « Chiurlinu » est soumise à une réglementation précise en faveur de la conservation et de la restauration du patrimoine biologique. C'est une zone sensible à la gestion complexe d'une superficie totale de 1970 hectares, de faible profondeur (1 mètre en moyenne), sur 11 kilomètres de long et 2.5 kilomètres de large dans sa plus grande largeur.</p> <p>Le Conseil Général gère les 5 stations de pompage, le service anti – moustiquation, l'ouverture régulière du grau, la surveillance, le suivi ornithologique mais aussi l'animation.</p> <p>Le pôle « animation » dispose de supports adaptés : plaquettes pédagogiques, fiches descriptives, plaquettes d'informations, stands d'exposition et d'un matériel performant d'observation (jumelles, ...).</p> <p>Les interventions se font sur des sentiers qui longent l'étang. Les animateurs participent également à des manifestations ponctuelles, dans des établissements scolaires ou centres de vacances présents sur le Département.</p> <p>Actuellement, les animateurs reçoivent environ 3500 enfants par an.</p> <p>Le projet sur l'île aux Pêcheurs : Le Conseil Général a acquis environ 10 hectares autour du fortin et a construit une digue d'accès.</p> <p>3 objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - maintien d'une activité de pêche (gestion durable économique), - sauvegarde du patrimoine au sens large, - critère environnemental et pédagogique avec la création d'un écomusée. <p>Le projet intègre la création d'un laboratoire pour le suivi de la lagune et l'accueil d'étudiants de la faculté de Corse, d'un aquarium et la mise en place d'une scénographie vivante avec des panneaux d'interprétation et des tables d'orientation, une salle d'exposition, des bornes interactives, une exposition permanente tournante et l'édition de plaquettes.</p> <p>Plusieurs thématiques seront développées : faune, flore, ornithologie, histoire, pêche, ...</p>	

	Conservatoire du Littoral	3
Présentation générale	Personne Contact : Monsieur GRILLET, Délégué Régional en place à la mi- 2008	
Missions générales	<p>A travers le Conservatoire du Littoral, l'Etat assure depuis 1975, la maîtrise foncière définitive des espaces naturels littoraux les plus fragiles et les plus menacés. Les sites acquis entrent dans le patrimoine inaliénable de la collectivité pour être transmis intacts aux générations futures. Il intervient sur le littoral dans toute sa dimension écologique et paysagère, depuis les espaces soumis à l'influence maritime jusqu'à l'intérieur des terres et la ligne de crête des collines littorales.</p> <p>Les terrains achetés ne sont pas gelés mais sont pour beaucoup aménagés dans l'objectif d'accueillir du public et organiser sa circulation.</p> <p>En Corse, 50 gardes du littoral (employés par les deux Départements) sont en permanence sur le terrain pour surveiller, accueillir et informer le public.</p>	
Liens possibles et positionnement du CREMA	<p>Le Conservatoire peut être un partenaire important de la future structure car des territoires sont disponibles pour monter des actions d'information et de sensibilisation.</p> <p>Un fond documentaire a par exemple été réalisé en collaboration avec le PNR. Toute cette banque de donnée va être informatisée et la Rinascita, forte de son expérience, pourrait intervenir.</p> <p>L'Etat demande aujourd'hui d'être très actifs sur les zones humides.</p> <p>C'est le cas par exemple sur la zone d'Aléria, au Mulinu Rossu, au nord du pénitencier de Casabianda, où un bâtiment est réhabilité pour l'accueil du public avec un cheminement piéton sur l'ancien canal et sur l'aqueduc (rénovation de la plate – forme qui donne sur l'ancienne station de pompage).</p> <p>Le Conservatoire conçoit et finance également des expositions, telles « Les invasions barbaresques » sur la Tour de Campomoro, ...</p> <p>Il peut également être envisagé que le CREMA puisse avoir la gestion d'un équipement du Conservatoire, etc ...</p>	

	Université de Corse	4
Présentation générale	Personne Contact : Monsieur Antoine Orsini UFR Sciences et techniques	
Missions générales	<p>La Faculté des Sciences est l'une des 3 Facultés de l'Université de CORSE, elle est située à l'entrée sud de CORTE sur le «campus Grossetti ». Son développement lui a permis de passer en 20 ans de 2 filières et moins de 50 étudiants à plus de 25 filières et 900 étudiants. Elle regroupe à présent 3 grands domaines de formations performants : les Sciences et Technologies, les Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives et les Sciences Médicales et Biologie Humaine.</p> <p>La recherche y est omniprésente et menée par des équipes labellisées regroupées au sein 2 centres de recherche le BIM et l'UMR CNRS 6134.</p> <p>L'IUT et la Faculté des Sciences proposent des formations diplômantes en lien avec l'Eau : DUT Génie Biologique, option Génie de l'Environnement, Licences professionnelles « Energie et génie climatique » et « Eau et environnement », Masters ...</p>	
Liens possibles et positionnement du CREMA	<p>La Faculté Mondiale de l'Eau a été créée en 2002 par Riccardo Petrella (Professeur à l'Université Catholique de Louvain /Belgique et à l'Academia di Architettura / Università Svizzera Italiana / Suisse, Promoteur du Contrat Mondial de l'Eau et Fondateur de l'Université du Bien Commun).</p> <p>Elle est constituée par un réseau international de chercheurs spécialistes des questions de l'eau, et a pour ambition de fédérer autour d'une vision de l'eau comme « bien commun », élus, professionnels, institutionnels, enseignants, et plus généralement simples citoyens.</p> <p>La Faculté Mondiale de l'Eau constitue pour l'Université de Corse, une opportunité de premier plan, d'adhérer à un réseau international, de doper le projet de recherche « Gestion et valorisation des eaux en Méditerranée » et de valoriser ses résultats et ses approches à la fois dans le cadre purement scientifique et auprès du grand public. Elle est aussi un moyen pertinent de mettre en tension l'universalité de la question et ses dimensions territoriales.</p> <p>La 3^e session de formation s'est déroulée sur trois journées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - « Introduction générale sur les nouvelles dimensions de la problématique de l'eau. Sujets, contenus des politiques, questions éthiques », - « changement climatique : science, technologie et politique mises au défi », - « l'enjeu de l'éducation et les nouveaux réseaux éducatifs de l'eau ». 	

	DIREN	5
Présentation générale	Personne Contact : Monsieur Alain JUNG 04 95 30 13 70	
Missions générales	<p>La DIREN décline de manière générale, la politique de l'Etat au niveau régional.</p> <p>Ses missions essentielles sont de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - connaître et faire connaître l'environnement de la Corse (inventaire des espèces, des milieux terrestres et marins, des paysages, mesure de la qualité de l'eau, des débits des cours d'eau, des niveaux des nappes phréatiques, études et suivi des risques naturels, suivi de l'état de l'environnement (profil environnemental régional), production et diffusion de données environnementales), - intégrer l'environnement dans les politiques publiques, les plans et les projets d'aménagement (avis sur études d'impacts et évaluation environnementale des plans et programmes), - protéger et valoriser le patrimoine naturel (maintien de la biodiversité, de la qualité des milieux naturels, des paysages, des milieux aquatiques et du milieu marin, coordination des polices de l'environnement), - animer et coordonner la politique de l'eau dans le bassin de Corse, - promouvoir et accompagner le développement durable (éco - responsabilité, éducation à l'environnement pour un développement durable, projets de territoire Agendas 21). 	
Liens possibles et positionnement du CREMA	<p>Pour la DIREN, il s'agit d'afficher clairement l'objectif du CRREMA : il faut parler en terme de solutions et prôner une prise de conscience par un large public que « l'on ne peut plus continuer ainsi ».</p> <p>Il faut avant tout modifier les comportements : et cela, ce n'est pas une Directive cadre, qui peut le réaliser, mais justement une association ou un organisme tel le CRREMA).</p> <p>Le CRREMA apparaît alors comme un relais de la politique de l'Etat.</p> <p>L'aspect « valorisation touristique » doit être complémentaire.</p> <p>La DIREN peut intervenir au niveau de la vision globale de la doctrine.</p> <p>Le CRREMA doit essayer de mener des actions qui vont agir au niveau du comportement des usagers et des décideurs locaux.</p>	

	Agence de l'Eau RMC	6
Présentation générale	Etablissements publics de l'Etat, l'Agence de l'Eau Rhône - Méditerranée et de Corse a pour mission de contribuer à améliorer la gestion de l'eau et à lutter contre sa pollution, à l'échelle du bassin versant français de la Méditerranée.	
Missions générales	<p>L'Agence de l'eau perçoit des redevances auprès des utilisateurs de l'eau pour les prélèvements qu'ils effectuent ou la pollution qu'ils génèrent, selon le principe "pollueur - payeur" (ou "préleveur - payeur"). Ces redevances ont pour principal objectif d'inciter chacun à mieux gérer l'eau.</p> <p>Le produit des redevances permet à l'Agence d'apporter des aides financières aux actions d'intérêt commun aux deux bassins Rhône - Méditerranée et de Corse menées, dans le domaine de l'eau, par les collectivités locales, les industriels, les associations et les agriculteurs... : études, travaux et toutes actions entreprises afin de lutter contre le gaspillage et la pollution, selon le principe : "celui qui protège les milieux (préserve, économise la ressource, lutte contre la pollution) est aidé".</p>	
Liens possibles et positionnement du CREMA	<p>Partenaire financeur du projet de l'étude de faisabilité, l'Agence de l'Eau intervient dans la lutte contre la pollution et la préservation et la gestion de la ressource, mais aussi :</p> <ul style="list-style-type: none"> - dans l'amélioration de la connaissance des milieux et des usagers, le suivi et l'évaluation, - le développement de la sensibilisation et l'éducation, notamment du jeune public, - le développement de la gestion concertée, la coopération et la solidarité entre les acteurs. <p>Elle agit dans le cadre d'un programme d'interventions pluriannuel et s'implique activement dans la connaissance et la diffusion de l'information sur l'état des milieux.</p> <p>En Corse, le programme de l'Agence se fixe pour objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - développer une stratégie de communication et d'éducation à la protection des milieux aquatiques à travers la définition de priorités d'interventions et la mise en œuvre de programmes qui puissent s'étendre sur l'ensemble des microrégions insulaires, - mieux définir les besoins locaux et régionaux pour mieux dynamiser les partenaires institutionnels et les acteurs (multi partenariat financier). <p>Les aides qu'elle peut apporter sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une contribution à la mise en œuvre de programmes, de projets éducatifs dans le domaine de l'Eau, en favorisant les partenariat (collectivités locales, Education Nationale, associations, ...), à destination du grand public, mais aussi vers les jeunes générations et les publics plus spécialisés, - un accompagnement pour la création d'outils pédagogiques, - une impulsion pour des campagnes spécifiques d'information et de sensibilisation (Fête de l'Eau, conférences, ...). 	

	BRGM Corse Service géologique régional	7
Présentation générale	<p>Personne Contact : Monsieur Eric PALVADEAU Immeuble Agostini, Zone Industrielle de Furiani 20200 Bastia - Tél : 04 95 58 04 33 / Fax : 04 95 30 62 10</p> <p>Le Bureau de Recherches Géologiques et Minières est un établissement public à caractère industriel et commercial (créé en 1959) et est une référence dans le domaine des sciences de la terre pour gérer les ressources et les risques du sol et du sous – sol. Deux objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Comprendre les phénomènes géologiques, développer des méthodologies et des techniques nouvelles, produire et diffuser des données de qualité. - Mettre à disposition les outils nécessaires à la gestion du sol, di sous-sol et des ressources, à la prévention des risques naturels et des pollutions, aux politiques d'aménagement. 	
Missions générales	<p>4 missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La recherche scientifique, - L'appui aux politiques publiques, - La coopération internationale et l'aide au développement, - La prévention et la sécurité minière. <p>L'activité du SGR Corse repose sur une équipe régionale pluridisciplinaire (1 directeur régional, géologue Littoral, 1 assistante, 1 technicienne accueil / BSS – banque données sous - sol et 1 hydrogéologue) dont les compétences principales sont recentrées sur les thématiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de l'eau souterraine : travaux sur l'estimation des ressources en eaux en milieu granitique, synthèse des intrusions salines en Corse, relations aquifères / étangs côtiers, appui aux services en charge de la police de l'eau, inventaire des ressources thermo – minérales - de la cartographie géologique : accueil du public, vente d'ouvrages, BSS, zonage des territoires viticoles des différentes AOC corses, etc.... - des risques naturels et littoral : érosion du littoral, réseau d'observation, expertises et assistance à maîtrise d'ouvrage, plan POLMAR, etc.... - de la ressource minérale : patrimoine bâti, inventaire des matériaux traditionnels utilisés et repérage des zones d'extraction pour la restauration du patrimoine. 	
Liens possibles et positionnement du CREMA	<p>Le BRGM fort de son expérience pourrait être un partenaire intéressant du CREMA et à ce titre, devrait figurer dans le Conseil Scientifique défini par la Rinascita.</p> <p>En effet, cet organisme participe par exemple à la manifestation « Mer en Fête » et met en œuvre des animations, des ateliers pour les enfants (« Sable d'où vient – tu ? »).</p> <p>Dans certaines régions (Réunion, Guyane, par exemple), le BRGM a développé des kits pédagogiques sur la géologie mais pourrait envisager de le faire sur les eaux souterraines, les nappes alluviales, les aquifères, etc., qui sont des thématiques qui pourraient être développées par le CREMA.</p> <p>Un hydrogéologue pourrait également intervenir auprès de scolaires mais également de professionnels comme par exemple lors de la « Journée d'Information sur les eaux salines » qui a été réalisée auprès de l'OEC, du CG et de la DDAF, ...</p> <p>Ce pourrait également être un partenaire pour l'édition de catalogues (cf. ceux édités par le BRGM sur le site Internet ainsi que le catalogue des formations proposées).</p> <p>Le BRGM peut aussi se positionner comme un co-financeur sur certaines études selon l'intérêt.</p>	

	Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA)	8
Présentation générale	Personne Contact : Monsieur Joseph MATTEI 06 72 08 10 06	
Missions générales	L'ONEMA dépend du Ministère de l'Ecologie. En Corse, c'est un service interdépartemental, avec à terme, un chef de service, 2 techniciens Environnement et 7 agents techniques. Cet organisme a une mission régaliennne de police de la pêche et de l'Eau.	
Liens possibles et positionnement du CREMA	<p>Projet en cours de création d'une banque de donnée accessible qui expliquerait ce qui se fait en matière de pêche et qui divulguerait les résultats des interventions piscicoles (sur chaque masse d'eau, l'ONEMA réalise des inventaires et travaille en collaboration avec la DDAF).</p> <p>Autrefois, l'ONEMA intervenait souvent dans certaines formations, notamment en collaboration avec Monsieur Orsini, de la faculté des Sciences de Corté.</p> <p>Mais aujourd'hui, elle fait partie du réseau de la Directive – cadre Européenne et a une mission importante de contrôle des stations d'épuration et de police administrative, ce qui lui laisse peu de temps pour les interventions pédagogiques ou de formation.</p> <p>L'ONEMA serait plutôt un acteur occasionnel du Comité Scientifique.</p>	

	Office d'Équipement Hydraulique de la Corse	9
Présentation générale	<p>Personne Contact : Monsieur Paoli 04 95 30 93 54 / 06 03 32 10 72 Issu de la loi du 13 mai 1991, portant statut de la Collectivité Territoriale de Corse, l'OEHC est un Etablissement Public à Caractère Industriel et Commercial (EPIC), rattaché à la Collectivité Territoriale de Corse.</p>	
Missions générales	<p>Dans le cadre de la mission de service public qui lui est confié, l'OEHC étudie, réalise et exploite :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les infrastructures nécessaires au prélèvement, au stockage, et au transfert des eaux. - des réseaux collectifs d'irrigation et d'assainissement des terres agricoles. - à la demande des collectivités locales, les équipements nécessaires à la distribution d'eau potable ainsi qu'au traitement des eaux usées et des déchets. - à la demande de la Collectivité Territoriale de Corse, des ouvrages à destination énergétique et des ouvrages relatifs au milieux aquatiques. 	
Liens possibles et positionnement du CREMA	<p>Un besoin important de formation et de vulgarisation des connaissances est noté auprès des différents publics. Le CRREMA pourrait être une vitrine qui permettrait de mieux faire connaître les actions de l'OEHC, qui fait des réalisations et l'application, plus que de la recherche. L'OEHC a un pouvoir de démonstration de tous types d'ouvrages de stockage en eau brute naturelle (eau qui coule de nos rivières) ; C'est un point très intéressant car il pourrait intervenir sur la mise en œuvre d'expositions sur les différents types de barrages en Corse, sur les innovations en eau potable, ... A titre d'exemple, le barrage de l'Ospedale a été le plus haut du monde, à 900 mètres d'altitude, celui du Nebbiu, a été reconnu au niveau national, comme une des plus belles réalisation (réserve écologique sans utilisation de béton, ...) L'OEHC a souvent été un précurseur en matière de réalisations d'équipements et cela pourrait être valorisé au sein du CRREMA (avec une mise en avant des initiatives originales existantes : plus grande outre en eau potable d'Europe à Cargèse). La Corse n'est pas reconnue mais elle est en tête de l'innovation nationale, et a, en eau potable, les méthodes les plus performantes. L'Eau est indéniablement au cœur de la synthèse de tous les besoins humains, agricoles et énergétiques.</p>	